

# Le Centre de la Paix-Dieu

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501411

TRIMESTRIEL • AVRIL - MAI - JUIN 2010 • N° 37 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Et les chantiers de la Paix-Dieu ?



Aménagement des abords nord du site

Depuis janvier 2007, le centre d'hébergement installé dans l'aile de l'abbesse de la Paix-Dieu accueille chaque semaine des élèves des classes d'éveil et des stagiaires adultes. Près de 3.500 personnes ont déjà pu profiter du confort des chambres et studios et beaucoup plus encore ont fréquenté le restaurant de « La Table de l'Abbaye ».

Afin d'assurer une présence permanente sur le site, la construction d'une conciergerie s'avérait indispensable. Celle-ci sera construite au nord, à l'emplacement de l'ancienne Maison du Pater, et sera prolongée par des réserves aménagées sous les terrasses, destinées à la future matériauthèque. Le début des travaux est fixé au 2 mai pour une durée de 320 jours calendrier.

Ce chantier suivra de très près le début des travaux de consolidation des voûtes et des arcs doubleaux de l'abbatiale qui présentent d'importants problèmes de stabilité. Cette intervention, qui s'étendra sur une durée de 120 jours ouvrables, fera l'objet d'un reportage filmé qui pourra être utilisé à des fins documentaires dans le cadre des stages et des classes d'éveil. Parallèlement, les réunions de certificat de patrimoine pour la restauration proprement dite de l'abbatiale et sa réaffectation, en



Le moulin : futurs bureaux des Journées du Patrimoine et accueil touristique

salle de séminaire du côté du chœur et en conservatoire des savoir-faire et du patrimoine (matériauthèque) pour le reste de l'édifice, se poursuivront. Les deux chantiers ont été confiés à l'Entreprise Bajart.

Par ailleurs, le marché à lots relatif à la restauration du moulin a été lancé dans le courant du mois de mars.

## Réalisation d'un panneau du parquet « Versailles » par des élèves dans le cadre d'une classe d'éveil

Du 1<sup>er</sup> au 4 mars dernier, des élèves de l'Institut Saint-Joseph de Geer, futurs menuisiers, et leur professeur, ont participé à une classe d'éveil.

Expérience magnifique puisque tant les élèves que leur professeur, mais aussi la formatrice des classes d'éveil et l'artisan menuisier en sont ressortis grandis.

Objectif atteint puisque ces jeunes ont pu davantage prendre conscience de la valeur de leur savoir-faire et de leur futur métier à travers des techniques spécialisées propres au patrimoine.



Voici leur témoignage :

Mardi 9 mars 2010

Madame Cannella,

Les quatre journées que nous venons de passer à l'Abbaye de la Paix-Dieu ont été, pour nous, un plus, dans notre année scolaire. Elles resteront un souvenir vraiment très enrichissant !

Nous avons appris des tas de choses aussi bien sur le plan du Patrimoine que sur le plan du métier de menuisier. La réalisation du parquet « Versailles » avec un compagnon, a été pour nous une expérience fabuleuse. Tout ce que Dominique nous a appris nous a vraiment épatés et restera dans nos mémoires.

Nous avons été fiers de ramener le résultat de notre travail à l'école Saint-Joseph où nous avons été félicités par tout le monde.

Merci donc pour cette semaine remarquable, pour l'accueil que nous avons reçu... et tout particulièrement à Ingrid Boxus qui a rendu notre séjour très agréable.

La classe de 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> Bois  
École Saint-Joseph - Geer

## La pédagogie et le patrimoine : un mariage d'amour et de raison

(suite de l'article paru dans *La Lettre du Patrimoine* n°15, page 10)

Accompagner une douzaine d'élèves de 2<sup>e</sup> année complémentaire (14-15 ans) de l'enseignement général auprès d'un artisan sculpteur en restauration pour faire renaître son sourire d'antan au visage de notre saint Michel, statue fin XVII<sup>e</sup> siècle, pierre calcaire oolithique de style romano-renaissance.

Les guider avec les bons conseils d'un artisan tailleur de pierre pour la création du socle.

S'imprégner des notions théoriques avec le soutien du service pédagogique du Musée de Mariemont (l'iconographie de saint Michel, les styles architecturaux, la statuaire, le socle et son historique, la conservation, la restauration et la préservation).

Se sensibiliser aux notions du patrimoine lors d'un stage au Centre de Formation aux Métiers du Patrimoine (classe d'éveil à la Paix-Dieu) et se mettre concrètement dans la peau du tailleur de pierre pour la réalisation du socle.

Dynamiser une équipe de professeurs pour l'encadrement en classe et l'intégration du projet au travers des différentes disciplines scolaires.

Rêver de ce jour d'inauguration où, par ses ailes et ses bras (son sourire aussi) retrouvés, notre saint Michel sera la fierté de toute une composante scolaire.

Voilà en partie ce qui nous anime au Collège Saint-Michel de Gosselies !

Un projet qui semblait utopique au départ, démarré ensuite au quart de tour grâce au soutien et aux bons conseils de nos partenaires cités ci-dessus et renforcé par la Fondation Roi Baudouin (comptes à projets) et l'Agence de Stimulation économique qui subventionne le projet dans le cadre du programme wallon Esprit d'Entreprendre développé grâce au Plan Marshall2.Vert. Nous voici bientôt au terme de notre seconde année scolaire sur les quatre prévues pour le projet ou cinq peut-être ? Car tailler la pierre, eh oui, cela s'avère un peu plus résistant que prévu, même s'il s'agit de tuffeau de la Loire.

Autant de générations d'élèves qui s'y intègrent(eront) !

Quel honneur pour nous tous de tutoyer ainsi ce monde merveilleux gravitant autour de toutes ces notions en rapport avec notre patrimoine architectural et artistique, quelle fierté aussi de partager cette expérience pédagogique avec tous ces professionnels ! Un autre défi de taille pour nous : faire prendre conscience à nos jeunes collégiens, adultes de demain, qu'à travers cette expérience inoubliable, la préservation du patrimoine est comme un perpétuel passage de témoin dans une marche contre la course du temps.

Avec le plaisir réel de vous retrouver d'ici un an pour la suite de l'aventure.

Yves JEANFILS  
et Xavier SOLLAS  
Collège Saint-Michel de Gosselies  
Projet à suivre sur [www.csmg.be](http://www.csmg.be)



## La seconde vie de l'Assemblée territoriale du fleuve

### Un chantier-école à Saint-Louis du Sénégal

Entre avril 2004 et mai 2009, le Centre des métiers du patrimoine a organisé, grâce à l'excellente coordination assurée par Annick Piron, pas moins d'une vingtaine de formations, comprenant également des sessions d'expertise et d'accompagnement, pour plus de 170 Sénégalais de provenances différentes : artisans, architectes, agents administratifs, etc.

Ces formations, principalement dans le secteur de la chaux, de la menuiserie, de la ferronnerie et de la pathologie des termites et de l'humidité, ont été dispensées avec maîtrise, patience et toujours le même enthousiasme par plusieurs de nos formateurs.

L'implication de tous, Wallonie-Bruxelles International, Vincent Duvigneaud, l'architecte auteur de projet, et les représentants de l'IPW (agents et

formateurs) a permis d'aboutir à une superbe restauration pour ce bâtiment emblématique de l'île de Saint-Louis, qui rappelons-le, est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Le 19 décembre 2009 se tenait l'inauguration de l'Assemblée territoriale du fleuve restaurée, en présence de Rudy Demotte, Ministre-Président de la Région wallonne et de la Communauté française de Belgique, du Ministre de la Culture du Sénégal, du Président du Conseil Régional et du Maire de Saint-Louis. L'Administrateur général de l'IPW, accompagné d'Annick Piron, était également présent.

Saluons ici une collaboration réussie entre la Région wallonne et le Sénégal et le travail de toutes celles et ceux qui ont, pendant plus de six ans, collaboré à cette opération exemplaire de réhabilitation.



Formateur et stagiaires de la première session

## Une collaboration réussie : stage « restauration de maçonneries anciennes » à destination de la commune de Cerfontaine et de l'Institut Saint-Pierre-et-Paul de Florennes

Depuis plusieurs années, le Centre de « la Paix-Dieu » propose des formations à destination des responsables et des agents communaux ou provinciaux sur demande des communes, villes et provinces. Dispensée dans un esprit concret, cette formation vise plusieurs objectifs : apprendre aux ouvriers communaux à ne plus commettre les erreurs classiques sur leur patrimoine et leur bâti ancien (églises, murs de cimetière, murs anciens de soutènement, chapelles, kiosques, etc.) ; amener les conducteurs de travaux à mieux vérifier et réceptionner valablement les travaux ; conduire les responsables des Communes et les agents communaux à exiger des entreprises auxquelles ils font appel un travail adapté au bâti ancien ; inciter les entreprises qui travaillent régulièrement pour les Communes à corriger leur mise en œuvre et à l'adapter aux différents ouvrages du bâti ancien.



Chaque stage, qu'il soit théorique ou pratique, peut être abordé sur mesure en fonction des besoins de la Commune, de la Ville ou de la Province.

Cette possibilité d'acquérir des compétences supplémentaires, la Commune de Cerfontaine et son Échevin des Travaux, Monsieur Frédéric Hardy, l'ont très bien compris. Ainsi, en mai et octobre 2009, les ouvriers communaux ont pu suivre la formation « restauration des maçonneries anciennes » proposée par le Centre. Supervisés par notre formateur, Jacques de Pierpont, ces ouvriers ont de surcroît pu encadrer treize élèves de 7<sup>e</sup> professionnelle de l'Institut Saint-Pierre-et-Paul de Florennes.

Six jours pour apprendre les techniques traditionnelles de restauration des murs d'enceinte, sur un vrai chantier, le mur du cimetière de Daussois, en pierres appareillées et atteignant quatre mètres de haut à certains endroits.

D'abord méfiants car peu au fait des techniques traditionnelles, les stagiaires ont rapidement acquis les gestes de mise en œuvre du mortier à la chaux, mortier indispensable pour la restauration des maçonneries anciennes, ainsi que les méthodes de démontage et remontage des maçonneries en pierres. Plus souple et plus malléable que le ciment, la chaux présente l'avantage de laisser passer l'eau et, de cette façon, les interventions d'entretien, de consolidation et de restauration sont respectueuses et durables pour le bâti ancien.

Dans ce cadre, la Paix-Dieu a un rôle fondamental de transmission de savoir-faire à jouer auprès des Communes mais aussi



des jeunes générations, afin d'assurer la préservation du patrimoine dont les Communes sont propriétaires, qu'il soit classé ou non.

Une réussite à Cerfontaine puisque, dès la fin de la formation organisée par la Paix-Dieu, les ouvriers communaux ont géré, de manière autonome, la restauration d'un autre mur de pierres de la chapelle de Senzeilles et ce, en utilisant exclusivement de la chaux pour le rejointoiement.

Alors, avis à toutes les communes de Wallonie : n'attendez plus pour agir ! Le Centre des métiers du patrimoine de l'IPW est là pour vous aider : [info@paixdieu.be](mailto:info@paixdieu.be).

## Vers un chantier-école en Palestine ?

À la demande du Département Maghreb-Proche-Orient de Wallonie-Bruxelles International, la Directrice du Centre des métiers du patrimoine a effectué une mission d'expertise en Palestine du 11 au 16 octobre 2009, dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Biennale du Riwaq. Cette dernière portait d'une part sur des workshops d'ordre culturel comprenant des interventions d'artistes, de galeristes et d'institutionnels organisateurs, et d'autre part sur des projets de restauration et de réhabilitation de centres historiques dans 50 villages, coordonnés par le Riwaq. Expert à l'IPW, Jacques Barlet accompagnait cette mission.

La demande de WBI portait sur la possibilité de partenariat avec le Riwaq, centre pour la conservation du patrimoine architectural, organisation non-gouvernementale, de type asbl, fondée en 1991 à Ramallah.

Les nombreuses visites et discussions avec les collègues palestiniens ont permis d'envisager une collaboration entre le Riwaq, Wallonie-Bruxelles International et l'IPW. Le Centre des métiers du patrimoine pourrait ainsi accueillir une délégation du Riwaq pour entamer des formations dans des domaines spécifiques, tenant compte à la fois des besoins constatés sur place et de la qualité de l'offre de formation à la Paix-Dieu dans ces métiers. Par ailleurs, l'IPW mettrait également à la disposition du

Riwaq des formateurs dans les disciplines concernées afin de permettre la mise sur pied d'un cadre d'hommes de métier et d'entreprises spécialisées. La mise sur pied d'un tel cadre se justifierait pleinement compte tenu de la quantité de biens à restaurer et à réhabiliter dans les 50 villages.

Cette formation offerte par le Centre des métiers de l'IPW pourrait utilement s'effectuer sur un chantier de restauration et de réhabilitation. Parmi les sites visités, le centre historique de Birzeit offre l'avantage d'être voisin immédiat de Ramallah et de l'Université de Birzeit. Le plan stratégique de réhabilitation et de développement du centre historique de Birzeit prévoit notamment la création de logements pour étudiants et artistes, ainsi que l'installation d'un centre d'exposition et d'information relatif à la réhabilitation de Birzeit. À suivre...

## Tour de Wallonie des métiers de la peinture

### « Transmettons la passion de notre métier »

Trop peu de jeunes sont aujourd'hui attirés par le métier de peintre en bâtiment. Les entreprises sont confrontées à un manque récurrent de main-d'œuvre qualifiée, souvent due à un manque d'adéquation entre les formations et les débouchés. La profession est pourtant passionnante, créative et valorisante. Pour redorer le blason de la profession, la Confédération de la Construction des Peintres wallons a mis sur pied, en partenariat avec l'IVP (Industrie des vernis, peintures et mastics) une action originale de sensibilisation aux métiers de la peinture. S'inspirant des expériences menées avec succès dans différentes villes européennes, un « Tour

de Wallonie des métiers de la peinture » a été imaginé. Les premières étapes, au cours du second semestre 2009, ont été Charleroi, Mons et Libramont. Pendant que des bus pédagogiques sillonnaient les routes wallonnes, de véritables villages des métiers de la peinture étaient installés avec au programme de nombreuses animations et des démonstrations de professionnels et d'apprentis. À la demande du Président de la Confédération des Peintres wallons, Edmond Parent, le Centre des métiers du patrimoine de l'IPW s'est associé à cette opération en y présentant notamment son action de sensibilisation des jeunes aux métiers manuels liés à la restauration du



patrimoine immobilier. Peintre en décor, formatrice à la Paix-Dieu, Sophie Latiers y a présenté une autre facette du métier de peintre, celle des décors, de leur style, de leurs formes et de leurs techniques traditionnelles, partageant sans compter son savoir-faire au travers de séances d'initiation pour le jeune public présent.

Ce « Tour des métiers de la peinture » devrait se poursuivre avec d'autres étapes afin de convaincre, partout en Wallonie, de l'importance de ce secteur.

## Centre d'information et de documentation

Opérationnel depuis 2005, le Centre d'information et de documentation (CID) est ouvert à tout public : étudiants, stagiaires, artisans, entreprises, chercheurs et tout autre public intéressé par les techniques du bâtiment. Il met à disposition de la documentation professionnelle et technique sur le patrimoine bâti et ses métiers : près de 3.000 ouvrages, 140 titres de périodiques, des mémoires d'étudiants, des cassettes VHS, des cd-rom, des plans, des gravures anciennes ainsi que des dossiers techniques.

Le catalogue des ouvrages est accessible sur le Web et s'enrichit continuellement. Les nouveautés sont affichées en ligne chaque

mois, il est d'ailleurs possible de s'abonner à la liste de diffusion de celles-ci. La liste des périodiques consultables au CID sera également disponible sur le site d'ici peu.

De plus, le CID répond régulièrement à de nombreuses demandes émanant du privé ou du public relatives à des entreprises ou artisans spécialisés dans les techniques de restauration, ainsi que des informations plus générales sur la restauration, la réaffectation de bâtiments anciens, etc.

Le Centre d'information et de documentation est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h (sauf jours fériés), uniquement sur rendez-vous.



Les ouvrages sont consultables sur place uniquement et ne sont pas empruntables.

Contact : Céline Bulté  
+32 (0)85 / 41 03 77  
c.bulte@paixdieu.be

## Programme des stages

Voici la liste des stages qui se dérouleront au cours de l'année académique 2009-2010.

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du Patrimoine.

Le programme complet, les dates des stages et tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus au Centre de la Paix-Dieu et sont également disponibles sur : [www.paixdieu.be](http://www.paixdieu.be)

N°	Stages	Dates	Modules		Application
			Théorie générale	Théorie spécifique	
29	Technique du sgraffite	30, 31 août 1, 2 et 3 septembre 2010	*	*	*
32	Introduction à la restauration des ferronneries	3 mai 1, 2, 3 et 4 juin 2010	*	*	*
34	L'architecture Art nouveau	3 mai 9, 10 et 11 juin 2010	*	*	
35	Notions du patrimoine - conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier	16 juin 2010	*		
36	Restauration du béton	3 mai 2010 15, 16 et 17 juin 2010	*	*	*
37	Pose du voligeage	Courant 2011			
38	Traçage et pose des ardoises du tronc de cône droit (en 2 formations)	Courant 2011			
39	Traçage et pose des ardoises du toit octogonal	Courant 2011			
40	Traçage et pose des ardoises sur les lucarnes	Courant 2011			
41	Traçage et pose des ardoises sur les plans verticaux	Courant 2010			
42	Traçage et pose des ardoises sur le bulbe à facettes	Courant 2011			
43	Réalisation de l'épi	Courant 2011			
44	Réalisation d'une girouette	Courant 2011			
45	Réalisation des poires en plomb des lucarnes, du bulbe à facettes et recouvrement du poinçon	Courant 2011			

# Le Journal de la Restauration

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501408

TRIMESTRIEL • AVRIL - MAI - JUIN 2010 • N° 18 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Sinistre du 27 janvier 2010 à Liège Dégâts au patrimoine classé

Sans oublier que la catastrophe survenue à Liège la nuit du 27 janvier est avant tout un drame humain, la Direction de la restauration s'est très vite inquiétée des dégâts subis par les monuments classés situés dans le périmètre concerné par l'explosion. La rue Léopold et les axes qui la relient sont situés au cœur du centre ancien de la ville. Dans ce quartier, la plupart des immeubles sont soit classés, soit répertoriés à l'inventaire du patrimoine monumental de la Wallonie.

Dès le lendemain de la catastrophe, une équipe composée de deux architectes et deux historiens de l'art relevant de la Direction de la restauration s'est rendue sur place pour dresser un bilan des dégâts.

Forte des expériences rencontrées à Theux et à Stavelot, la Direction de la restauration sait qu'elle peut être un acteur actif auprès des cellules de crise mises en place par la Ville. Les quatre membres de la Direction de la restauration se sont mis à la disposition des services concernés et des habitants dont les immeubles ont été touchés, pour leur apporter aide et conseils dans la remise en état de leurs biens.

Un premier bilan des dégâts a pu être dressé très rapidement. La plupart des immeubles touchés sont situés dans les axes des rues reliées à la rue Léopold et dans l'axe du souffle très important provoqué par l'explosion. Dans ce périmètre, toutes les constructions ont eu leurs vitres brisées, parfois sans autre dégât majeur. Par contre, deux immeubles non classés mais à valeur patrimoniale reconnue ont été totalement détruits, d'autres sont gravement endommagés.

Parmi les monuments classés, l'hôtel de Ville a souffert. Seule la façade tournée vers la place du Marché a été épargnée. En plus des vitrages détruits, les menuiseries des autres façades sont brisées, éclatées ou déplacées. Une fiche d'état sanitaire a été dressée, châssis par châssis, par les services de la Ville et les agents de la Direction de la restauration, ensemble et de commun accord. L'ancien palais des princes-évêques a subi des dégâts de ce type également, à l'extrémité est de sa façade. Au total, 8 biens classés ont été endommagés. Le remplacement des vitres brisées a été effectué sous le couvert des assurances pour la plupart des immeubles. Les réparations des menuiseries se font « à l'identique », en activant la procédure de « dispense » de permis d'urbanisme.

La catastrophe à laquelle la ville de Stavelot a dû faire face le 29 juin 1998 avait causé la perte totale de deux monuments classés. Venant de la Haute levée, voie de pénétration à forte pente dans le centre ancien de la ville de Stavelot, un camion transportant des matériaux inflammables a perdu le contrôle de sa vitesse, a pris feu et a dévalé la rue. Devant les Capucins pour terminer sa course dans un immeuble bordant la place Prume. L'incendie a gagné rapidement l'ensemble du quartier, constitué d'habitations pour la plupart en colombage. Outre les pertes de vies humaines et les souffrances des habitants du quartier, deux immeubles classés ont entièrement disparu et quatre autres ont été très gravement endommagés. Une cellule d'aide aux sinistrés a été mise sur pied dès le lendemain par la ville de Stavelot. Des représentants de la DGATLP (urbanisme, patrimoine et logement) ainsi que de la CRMSF, se sont réunis régulièrement, de juillet 1998 à mars 1999 pour aider les sinistrés dans leurs démarches, faciliter tous les actes administratifs, conseiller et établir des recommandations relatives à la restauration des biens classés et à la reconstruction du quartier sinistré.



Extrait du plan cadastral du centre de Liège, publié dans COLLECTIF, Liège (Patrimoine architectural et territoires de Wallonie), Wavre, 2004, p. 128-129. Les voiries colorées en jaune illustrent la zone où s'est imprimé l'impact du souffle de l'explosion du 27 janvier 2010. Photo D. Preud'homme © SPW

Les dégâts de l'explosion survenue le 04 janvier 1996 à Theux sont du même ordre que ceux qui ont été constatés à Liège. Huit immeubles classés ont présenté des dégâts très comparables: châssis endommagés, bris de vitrages. Dans ce cas aussi, une cellule de crise urbanisme-patrimoine a été mise en place. La mission essentielle qui lui a été confiée consistait à conseiller les sinistrés sur les options à prendre pour restaurer au plus vite leurs biens (réparation de la couverture des bâtiments, renouvellement des châssis, nettoyage des façades, remises en peinture) et faciliter les procédures administratives.



Châssis endommagés de l'hôtel de Ville. Photo D. Preud'homme © SPW



(suite de l'article page suivante)

## Sinistre du 27 janvier 2010 à Liège

### Dégâts au patrimoine classé (suite)

Deux conclusions peuvent essentiellement être tirées suite à ces catastrophes. La première relève d'un constat à rappeler : l'Europe perd, en moyenne, un monument historique par jour, par incendie ou par explosion. Cette moyenne se révèle exacte. En province de Liège, par exemple, en plus des monuments classés totalement disparus lors des grandes catastrophes rappelées plus haut, on se souviendra d'incendies qui ont atteint gravement d'autres monuments classés. Au Val Saint-Lambert par exemple, la charpente de 1234 a été incendiée en 1986 et la toiture de l'aile principale de l'ancienne abbaye du XVIII<sup>e</sup> siècle a totalement disparu en 2000. Le clocher de l'église d'Awans a été foudroyé, de même que la toiture d'une tour d'angle de la ferme de Lexhy. L'hôtel de Soër de Solières, à Liège, a brûlé le jour des « Journées du

Patrimoine », en 1995 et tout près de là, la toiture de l'église Saint-Servais avait été entièrement incendiée quelques années avant. Elle n'est toujours pas reconstruite. Enfin, si les dégâts subis par des immeubles répertoriés à l'inventaire du patrimoine sont comptabilisés également, la moyenne est atteinte facilement !

L'assurance d'un bien reste évidemment une mesure indispensable. La prévention incendie et les réglementations d'application ont d'autre part été rappelées lors de la journée de travail organisée par la Direction de la restauration sur le thème « Le patrimoine et les normes », qui s'est tenue aux Moulins de Beez le 4 mars 2009. À cette occasion, l'Ingénieur Joseph Rahier, ancien commandant responsable du Service régional d'Incendie de Liège, a démontré combien était importante mais

aussi délicate l'application des normes anti-incendies et anti-explosions aux monuments classés.

La seconde conclusion porte sur l'évaluation de la mise en place de cellules d'aide aux sinistrés lors des catastrophes énumérées ci-dessus et à la participation d'agents du patrimoine au travail de ces cellules. Par leur présence rapide sur le terrain, les fonctions de conseil et d'aide remplies par les agents du SPW se sont avérées efficaces. L'Administration peut être proactive, anticiper les demandes, faciliter les actes administratifs et apporter des connaissances techniques précieuses. C'est un des objectifs d'un service public.

Martine MARCHAL, Directrice a.i.  
Direction de la restauration  
du patrimoine

## À Spa, le Waux-Hall fait peau neuve !



Façade du Waux-Hall restaurée. Photo G. Focant © SPW

Judicieusement implanté en dehors du centre de la ville et à la rencontre des principales routes menant aux fontaines, le Waux-Hall serait une des plus anciennes salles de jeux d'Europe. Vaste édifice aux proportions harmonieuses, il est l'œuvre de l'architecte liégeois Jacques-Barthélemy Renoz et est édifié en trois phases dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. La sobriété de l'architecture extérieure contraste avec le faste de la décoration intérieure : stucs muraux, plafonds peints, cheminées en marbre, miroirs, etc. Au fil du temps, cette « salle de jeux et d'assemblées » a connu diverses affectations et est actuellement inoccupée.

Le bâtiment, classé comme monument depuis le 24 juillet 1936, est inscrit par le Gouvernement wallon sur la liste du patrimoine exceptionnel depuis 1993.

Vu les dégradations croissantes et l'absence de projet de réaffectation, le Gouvernement wallon a inscrit le monument sur la liste de l'IPW en 1999. Afin de sauver le bâtiment, l'Institut du Patrimoine wallon a défendu l'idée de restaurer l'enveloppe extérieure sans attendre une affectation, préservant ainsi les riches décors et évitant par la suite des coûts exponentiels de travaux. Les procédures de certificat de patrimoine puis de permis d'urbanisme ont donc été menées en collaboration avec le Département du Patrimoine de la DGATLPE et la CRMSF, suivies des marchés publics et des démarches relatives à l'obtention des subsides Patrimoine. La restauration est en effet subventionnée à hauteur de 95 % par la Région wallonne, vu le caractère exceptionnel du bâtiment, et de 4 % par la Province de Liège.

Cette première phase de travaux (± 2,2 millions € HTVA de travaux) a consisté à restaurer l'enveloppe extérieure du Waux-Hall : façades (maçonneries, pierres, badigeon, menuiseries extérieures, ferronneries) et mur d'enceinte (pilastres, maçonneries, ferronneries), les toitures ayant été remises en état en 1987-1988. Le chantier a démarré en mars 2006 pour se terminer fin 2009. Il a été divisé en petits lots afin de tenter de le rendre accessible aux artisans, et conçu comme une vitrine du patrimoine, accessible au public lors de visites guidées par l'asbl L'Avenir du Waux-Hall. Vu la complexité du chantier (division en lots et accessibilité au public), l'IPW a pris en charge la coordination des lots et la coordination sécurité-santé.

Le monument a désormais fière allure, avec son badigeon rose pâle, ses garde-corps et grilles en fer forgé rehaussés de dorure, ses grands châssis d'époque restaurés et serts de vitrages soufflés artisanalement !

La seconde phase (restauration et aménagement intérieurs, traitement des abords) est actuellement à l'étude. L'affectation envisagée (marché public en cours) est celle d'un cercle d'affaires. Le rez-de-chaussée devrait accueillir les activités régulières du club, ainsi qu'un restaurant accessible au public, tandis qu'à l'étage seraient organisées des manifestations de prestige (concerts, réceptions, conférences, etc.) tant à l'usage du concessionnaire que de la Ville, voire de particuliers. À la demande de la Ville de Spa, l'IPW assumera la maîtrise d'ouvrage déléguée pour cette seconde phase.





## Des fonds européens et régionaux pour l'abbaye de Villers-la-Ville

En 2004, l'Institut du Patrimoine wallon a été sollicité par le Gouvernement wallon pour réaliser un schéma de développement du site de l'ancienne abbaye cistercienne de Villers-la-Ville. Le schéma adopté par le Gouvernement wallon en 2005 tente de rendre une cohérence au site morcelé par le passage d'une route régionale et une voie de chemin de fer tout en diversifiant et professionnalisant l'offre touristique (ruines mais aussi jardin des plantes, verger, brasserie, vignoble, promenade, hébergement, etc.) et en créant un espace d'accueil du visiteur digne d'un ensemble cistercien parmi les plus complets d'Europe.

En 2007, la mise en œuvre du schéma a été confiée à l'Institut dans le cadre du programme Feder, Compétitivité régionale et emploi, 2007-2013. Le portefeuille de projets intitulé « Plan de développement de l'abbaye de Villers » bénéficie ainsi d'un montant cofinancé de 6.643.802,48 €. Il comporte deux grands projets : l'aménagement du moulin abbatial et de ses abords ainsi que la réaffectation de la ferme de l'abbaye et des projets annexes comme la restauration d'une grange, de l'ancienne buanderie et de la porte de la ferme. À l'exception du projet de la ferme mené par la Direction générale transversale du Budget, de la Logistique, de la Technologie de l'Information et de la Communication (DGT2), Département de la Gestion immobilière, les autres projets sont menés par l'IPW avec l'appui scientifique de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville, gestionnaire du site. Afin de respecter les délais de dépenses imposés dans le cadre du Feder, plusieurs projets sont menés de front et en sont donc à des stades divers.

Les procédures de certificat de patrimoine et de permis d'urbanisme ont été menées à leur terme pour la grange et la porte de la ferme et les travaux ont débuté en ce début d'année 2010. La grange (architecte : Philippe Mousset, bureau A+I de Bouffiuolx) va être restaurée pour accueillir l'atelier technique, le matériel et les locaux du personnel ouvrier de l'asbl. Un espace sera aussi réservé à la Confrérie du vignoble de l'abbaye de Villers en Brabant qui exploite depuis quelques années un vignoble en face de la grange. La porte de la ferme (architecte : Marie Taminiaux, IPW), un des accès historiques reliant l'abbaye à la ferme située 300 m plus loin, va être restaurée afin de remettre en liaison ces deux composantes de l'abbaye dans le cadre d'une valorisation touristique (circuit de promenade autour de l'abbaye).



Vue générale de la grange



Ancienne porte de la ferme, actuellement murée

Le dossier de restauration et réaffectation de la ferme (architecte : Daniel Lelubre, Bureau d'architecture L&L) a reçu son certificat de patrimoine mais pas encore son permis d'urbanisme. La ferme va être restaurée et réaffectée pour accueillir de l'hébergement, des bureaux pour le SPW, le CRIE de Villers-la-Ville (Centre régional d'initiation à l'environnement) et des locaux pour l'asbl La Cordiante (accueil de jour pour handicapés). Ce chantier devrait démarrer en août 2010 après réception du permis d'urbanisme.

Les dossiers relatifs au moulin et abords et à la buanderie sont toujours en cours de procédure de certificat de patrimoine. Le projet central du schéma de développement porte sur l'aménagement d'un centre du visiteur dans le moulin à restaurer, l'aménagement des abords en vue de leur valorisation touristique et le développement d'un nouveau circuit de visite.



Vue de l'ancienne buanderie

Une équipe pluridisciplinaire rassemblant des compétences en matière d'architecture, d'architecture paysagère, d'ingénierie, de scénographie et de techniques spéciales a été désignée en 2009 au terme d'un appel d'offres européen. Il s'agit de l'association momentanée Atelier d'architecture Alain Richard, Delphine Peters et Andrea Tenuta architectes, L'Escout scénographie, Sébastien Ochej et Virginie Pigeon paysagistes, JZH Partners et SECA Benelux. Le projet prévoit de déplacer le parking en dehors de l'enceinte pour réaménager un espace vert à l'emplacement des anciens potagers et viviers, d'aménager le moulin en centre du visiteur (espace de mise en condition, espace didactique, boutique, etc.), de rejoindre la colline derrière le moulin grâce à une passerelle jetée au dessus de la drève, de restaurer et aménager le jardin de la pharmacie et d'accéder enfin à la zone des ruines. Ce nouveau circuit de visite permettra aux visiteurs d'entamer leur parcours dans les ruines au niveau de la porterie tout en ayant reçu auparavant les informations nécessaires à la compréhension d'une abbaye cistercienne.

Enfin, la buanderie va être restaurée et réaffectée en micro-brasserie didactique artisanale (architecte : Fabrice Sobczak, Sofatelier architectes). Dans ce cas-ci, seule la restauration fait l'objet du cofinancement, l'aménagement pour les besoins de la brasserie sera assumé financièrement par la Confrérie des Hostieux Moines.



La porte de la ferme en chantier, architecte Marie Taminiaux (IPW)



Schéma de développement du site

# Le Carnet de la Protection

TRIMESTRIEL • AVRIL - MAI - JUIN 2010 • N° 18 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Le château de Franc-Warêt et son jardin, un patrimoine à découvrir

Dans la province de Namur, l'autoroute E42 et la Nationale 80 sertiennent le village de Franc-Warêt, qui résiste à la « rurbanisation » appelée plus communément le phénomène du retour à la campagne.

La rue de la Sauvenière conduit à l'entrée du château. Attiré par le portail sud, le promeneur découvre au travers de ses grilles un joyau dans un écrin de verdure. En un seul coup d'œil se dévoile un jardin de composition paysagère qui cerne un château de style classique, entouré de douves. Au-delà, se devine un jardin régulier. En un instant, on a la sensation de faire un bond dans le temps.



Portail nord : grille d'entrée  
Photo F. Desmet © F. Desmet

Pour comprendre la genèse de ces jardins, esquisser leur évolution et évaluer leur authenticité, nous avons consulté, entre autres, des documents inventoriés aux Archives de l'État à Namur par Madame Françoise Jacquet-Ladrier et d'anciennes cartes conservées à l'Institut géographique National.

Dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, le jardin s'organise autour d'un axe central de manière symétrique et est composé de deux terrasses. Cette disposition semble être une réponse aux contraintes imposées par le relief du site. Saumery le décrit donc en ces termes en 1744 : « ... le jardin, placé hors du fossé du côté du Nord, est relevé en terrasses & bien entretenu. Le plus agréable de ses ornements est une étoile de charmille taillée avec foin... ». Le jardin d'agrément prend ainsi de l'importance dans la vie du château à cette époque. La seigneurie de Franc-Warêt appartient alors à Jacques-François de Groesbeek. Les choix du lieu d'implantation du jardin en rapport avec le château, son organisation géométrique, le traitement du relief du sol par la mise en place de terrasses permettent d'avancer que le jardin régulier est héritier d'un style renaissance dit « à l'italienne ».

À partir de 1750, à la suite des transformations apportées au château, le jardin prend des allures classiques, selon les plans de Jean-Baptiste Chermans, architecte commandité par Alexandre-François de Groesbeek alors propriétaire du domaine. Les terrasses originelles sont élargies par des enclos. Les divers éléments qui composent ce nouveau jardin sont agencés de manière ordonnée et symétrique dans un rythme contrebalancé. Ils réceptionnent l'œil et l'accompagnent à travers l'axe central qui règle le jardin au départ du château. Encore aujourd'hui, sa composition présente une unité et une cohérence qui endosse les signes distinctifs du style classique dit « à la française ».

Plus tard, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Charles-Ludwine de Croix, petit-fils d'Alexandre de Groesbeek, réceptif aux idées des philosophes, opte, en amateur éclairé, ou peut-être aidé par un architecte, pour une vision où la nature compose le jardin et le rythme, évoluant ainsi vers un style paysager, dit « à l'anglaise ». Le nouveau châtelain fait aménager le domaine : transformation de l'orangerie existante en écuries et construction d'une nouvelle sous la direction de l'architecte Duckers, restauration des éléments architecturaux du jardin régulier, etc. De plus, il plante des espèces rares ou exotiques pour l'époque. Il est connu que les sports équestres et la botanique sont des activités à la mode que l'aristocratie affectionne dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le comte Ernest de Croix, qui lui succède, apporte, aussi, des transformations au château, à ses cours et à ses jardins. Ces interventions préservent toute la cohérence du jardin classique établi au nord du château. À l'avant, une portion de l'allée arborée, située devant la cour d'honneur, est abattue pour laisser place à une prairie plantée de bouquets d'arbres, d'arbres isolés et ceinturée par une promenade limitée par un ruban de plantations. De plus, un réseau de chemins au tracé compliqué qui correspond au principe du labyrinthe est aménagé dans le bois d'Hambrairie. L'étendue du domaine est aussi mise en scène par une promenade qui suit le ruisseau de Franc-Warêt à travers tout le village. Elle relie subtilement les constructions qui portent les traces de la famille.



Portail sud : grille d'entrée  
Photo F. Desmet © F. Desmet

Leurs successeurs, les comtes d'Andigné, ont su préserver, jusqu'à nos jours, l'ensemble du domaine représentant un livre d'histoire vieux de trois siècles pour qui sait l'interpréter. Il offre une leçon d'urbanisme, d'architecture, d'histoire de l'art, de botanique, d'économie et de sociologie.

Bien que les jardins de Franc-Warêt soient indissociables de l'évolution historique et esthétique du château, ils n'ont reçu aucune protection patrimoniale. À ce jour, seul le château est classé comme monument par Arrêté royal du 27 septembre 1972. Autre bien ayant appartenu au même propriétaire, l'Hôtel de Groesbeek situé au centre de la ville de Namur, actuel Musée de Croix, bénéficie aussi d'un classement depuis le 29 mai 1934. Il est intéressant de constater que ces ensembles, œuvres de l'architecte Chermans, nous offrent un témoignage du XVIII<sup>e</sup> siècle, peu commun, sur l'art de vivre à la campagne opposé à l'art de vivre à la ville à la même époque, pour une même famille.

Enfin, le domaine de Franc-Warêt autour duquel s'est construit le village nous prouve aussi combien il est important d'analyser le contexte environnemental des biens classés ou à classer. Généraliser cette analyse ne pourra que renforcer l'impact de notre patrimoine à ciel ouvert et rencontrer ainsi les objectifs de la Charte de Florence.

Frédérique DESMET,  
Architecte des jardins et du paysage



# La Lettre du Patrimoine



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501407

TRIMESTRIEL • AVRIL - MAI - JUIN 2010 • N° 18 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## L'économie du patrimoine



Hongrie - Château Károlyi, façade arrière en cours de restauration

Fin mars dernier avait lieu au château Károlyi à Fehérvársurgó en Hongrie un colloque international sur l'économie du patrimoine au cours duquel de nombreux intervenants, Hongrois et Français surtout (mais Wallon également, en la personne du dirigeant de l'IPW), ont évoqué les retombées économiques de la politique du patrimoine dans leur pays respectif. Ces deux journées furent l'occasion de (re)faire de nombreux constats.

D'abord, comme cela a déjà été fait dans cette revue, sur la similitude des moyens consacrés à la restauration des monuments par la République française d'une part, la Région wallonne de l'autre, à des échelles différentes bien sûr. Pour contribuer aux travaux de restauration des quelque 43.000 monuments subventionnables (classés ou inscrits) sur son territoire, le pouvoir central français dépense chaque année environ 400 millions € en subsides pour travaux. Pour ses quelque 2.800 monuments classés, la Wallonie dégage des moyens annuels de l'ordre de 25 millions € : la proportion est quasi identique, et on peut s'en réjouir quand on sait que la France est, à juste titre, réputée pour la qualité de sa politique patrimoniale – tout comme la Wallonie fait souvent belle figure, elle aussi, pour cette politique-là dans les rencontres internationales.

Deux des orateurs français présents, Madame Isabelle Maréchal (directrice-adjointe de l'Architecture et du Patrimoine, qui présentait les résultats d'une volumineuse *Étude nationale des retombées économiques et sociales du patrimoine* datant de mars 2009) et Monsieur Christophe Eschlimann (président du Groupement

français des entreprises de restauration des monuments historiques) ont souligné que ces 400 millions € de subsides de l'État central induisaient chaque année environ 1 milliard € de chantiers : au total des subventions du Ministère de la Culture, s'ajoutent en effet le montant des pouvoirs locaux, départementaux et régionaux, les interventions des propriétaires privés eux-mêmes et les montants des travaux non subventionnés qui représentent toujours une part plus ou moins importante d'un chantier de restauration d'un monument.

De même, en Wallonie, on considère depuis longtemps, sur base du même raisonnement s'appuyant sur l'analyse de nombreux cas, que les 25 millions € de subsides régionaux correspondent à environ 65 millions € de travaux annuels sur monuments classés. Ici aussi, la proportion (en l'occurrence un coefficient multiplicateur d'environ 2,5) est donc similaire.

L'étude française de mars 2009 comptabilisait le nombre d'emplois annuels directs liés à la restauration du patrimoine bâti (entreprises agréées, artisans, architectes, etc.) à près de 65.000. En Wallonie, une estimation faite voici quelques années par l'IPW sur base d'une étude de la Confédération de la Construction aboutissait, par d'autres voies, à un minimum de 1.900 emplois annuels liés chaque année aux travaux dans le secteur des monuments.

L'évaluation de l'impact économique et social des subsides dans le secteur de la construction avait fait l'objet, en effet, d'une étude que l'IPW et l'Administration avaient confiée conjointement à la Confédération de la Construction wallonne afin de mieux cerner les retombées en termes d'emplois des budgets consacrés par la Région à cette politique, et ses résultats avaient été dévoilés par le ministre Van Cauwenberghe en mars 2004 à la Paix-Dieu.

L'étude de la Confédération de la Construction soulignait que l'impact économique de la politique du patrimoine ne se limite pas à l'activité générée par les entreprises qui participent à la réalisation des travaux de restauration soit directement sur le chantier, soit indirectement en fournissant les entreprises présentes sur celui-ci.



Hongrie - Château Károlyi, façade avant restaurée

La restauration s'inscrit en effet dans une chaîne d'activité plus longue dans laquelle les activités de « pré-restauration » peuvent avoir un impact économique considérable mais difficilement chiffrable.

Mais rien qu'en considérant la réalisation des travaux de restauration, l'impact économique apparaît déjà comme très important. Il s'agit, en effet, de travaux de construction qui, de manière générale, sont par eux-mêmes particulièrement intensifs en main-d'œuvre : la construction est l'un des secteurs qui nécessite le plus grand nombre de travailleurs pour produire une quantité donnée de valeur ajoutée.

Plus fondamentalement encore, l'analyse de la chaîne de production reprenant les entrepreneurs et leurs fournisseurs aux stades successifs, fait apparaître que les travaux de construction intègrent relativement peu de biens et services importés. Il est clair, dès lors, que la valeur des travaux de construction représente essentiellement de la valeur ajoutée créée en Wallonie, c'est-à-dire une contribution directe au produit intérieur brut.

La construction figure parmi les secteurs qui ont un contenu élevé en valeur ajoutée avec un coefficient multiplicateur de 1,5 en termes d'activité, c'est-à-dire que ces travaux entraînent également les autres secteurs en leur procurant une activité égale à la moitié de celle qu'ils donnent aux entreprises de construction.

(suite de l'article page suivante)

## L'économie du patrimoine (suite)

En terme de main-d'œuvre, cela veut dire que pour deux travailleurs actifs dans la construction, il y en a un troisième qui travaille dans le reste de l'économie régionale à la production de biens et services qui, directement ou indirectement, entrent dans la production de ces deux travailleurs de la construction.

On peut aller plus loin. Non seulement parmi toutes les activités industrielles, la construction est celle qui nécessite le plus de main-d'œuvre – avec un chiffre de 16,2 personnes par million d'euros de travaux – mais, en outre, les travaux de restauration du patrimoine offrent un certain nombre de caractéristiques qui les démarquent encore de la moyenne de la construction : ils sont moins capitalistiques et moins rentables que la moyenne, mais ils s'avèrent encore plus intensifs en main-d'œuvre et les matériaux mis en œuvre ont une origine wallonne ou belge encore plus marquée que dans le reste du secteur.

Plus grande intensité en main-d'œuvre et moindre incorporation de biens et services étrangers, sont autant d'indices indiquant que l'impact économique des travaux de restauration est vraisemblablement encore plus élevé que celui de la moyenne de la construction. Bref, les 25 millions € de subsides régionaux annuels correspondent au moins à quelque 500 emplois directs.

Si on ajoute - ce qui ne figure pas dans l'étude - que ces travaux de restauration, comme on l'a rappelé plus haut, ne portent que sur les parties classées d'un édifice et que, dans les dossiers les plus importants en tout cas, celles-ci semblent ne représenter, en moyenne, que 40 % d'un chantier de réaffectation, ce sont 750 autres emplois dans le secteur de la construction au sens plus large qu'il faudrait ajouter à ce nombre, soit un total de 1.250 travailleurs. Avec un troisième emploi généré dans le reste de l'économie par deux travailleurs de la construction, on arrive à ce chiffre de près de 1.900 emplois qui seraient liés, chaque année, aux subsides de la politique du patrimoine pour la restauration.

Mais le colloque de Károlyi a encore souligné d'autres retombées économiques et sociales non négligeables, sur le secteur du tourisme cette fois. C'est ainsi que le montant des recettes directes générées par les monuments et sites protégés ouverts au public est, en France, de l'ordre de 500 millions € par an, soit un chiffre correspondant à environ 50 % du montant des travaux consentis chaque année à la restauration et à l'entretien de ces mêmes monuments. Sur le plan social, la part du secteur « monuments et sites » dans le tourisme français correspond à quelque 160.000 emplois. Il est probable qu'une analyse du même genre,

si elle était menée à l'échelle du patrimoine et du tourisme wallons, dégagerait également des chiffres non négligeables tant en termes de recettes que d'emplois liés à ce tourisme patrimonial. De Stavelot à Bois-du-Luc, de Waterloo à Bouillon, de l'Archéoforum de Liège au Préhistosite de Ramioul, les travailleurs du secteur représentent des effectifs importants. Faut-il rappeler qu'il s'agit d'emplois non délocalisables ?

En ouverture du colloque de Károlyi, l'ancien ministre français de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres, bon connaisseur de la problématique, avait fait un plaidoyer énergique et flamboyant en faveur d'une approche décomplexée – d'un point de vue économique – de la politique du patrimoine, dont nous tenons à donner à lire ici quelques extraits vigoureux : « Nous devons tenir un langage de vérité extrêmement convaincu et fort pour que soit davantage reconnue la dimension économique de la culture, du patrimoine, de la création. (...) Tout responsable politique est confronté à une sorte de condescendance déplacée lorsqu'il présente un projet culturel audacieux et novateur, et parfois la novation c'est d'abord le respect du passé. Disons avec beaucoup d'énergie que la culture n'est pas une sorte de supplément d'âme, de fin de discours élégante, de loisir intelligent, de distraction nécessaire. C'est tout cela mais bien plus que tout cela. C'est à la fois la manifestation de la liberté de l'esprit, une évocation du réel ordinaire, et une grande activité économique ».

« Les emplois dans le champ culturel, artistique et touristique sont un atout d'avenir. Mais il faut une vraie volonté politique pour le reconnaître et donner à cette chance une portée concrète. Le monde de la culture, comme celui du patrimoine qui en est le fer de lance, est parfois contraint de mener des combats



L'ancien ministre français de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres (à gauche) sur le stand wallon au Salon du Patrimoine de Paris de 2006



Démonstration d'un artisan wallon au Salon du Patrimoine de Paris de 2006

très injustes, car il s'agit d'obtenir d'être en fait reconnu, appréhendé comme une force d'avenir, un moteur économique, une valeur symbolique et concrète. Nous n'avons pas assez conscience de cela. Quand on parle de recherche, on dit que c'est un investissement, quand on parle de culture il est malheureusement trop souvent évoqué que c'est une dépense... Les mots sont lourds de sens. Ce sont des armes contre nous-mêmes. Affirmons ici que la culture est un investissement d'avenir, que le patrimoine n'est pas un fardeau, une charge mais une vraie chance ».

« Notre patrimoine est immense, mais il se dégrade et semble parfois abandonné. Réagir à temps, c'est fonder la croissance, l'emploi, le progrès sur l'ardeur culturelle, l'exigence artistique. C'est faire de la dynamique générée par la force de notre patrimoine une chance économique. Mesurons aussi que c'est un magnifique projet politique. À l'heure où les risques du terrorisme, du fanatisme, de l'intégrisme enflamment de nombreuses parties du globe, l'affirmation de la culture comme valeur et comme stratégie est une réponse humaniste à cet engrenage de haine qui nous menace ».

Au moment où tout le secteur wallon du patrimoine va se retrouver durant deux journées en colloque à Liège les 2 et 3 juin à l'initiative de l'Administration, pour faire le bilan des deux dernières décennies et discuter de son présent et de l'avenir (voir page 7 de ce numéro), au moment où la Confédération de la Construction wallonne va fêter ses vingt ans le 11 juin au château de Lavaux-Ste-Anne, ces fortes paroles de l'ancien ministre français de la Culture et les chiffres qui les précèdent valaient la peine d'être diffusés pour insister ici aussi plus que jamais sur les retombées économiques de la politique du patrimoine en Wallonie, outre sa valeur culturelle (identitaire, si on veut) déjà largement suffisante à nos yeux.

## « Week-end du patrimoine : le monument du mois »

### Angleur : une première encourageante !



Lancée à l'occasion de l'inauguration de la restauration du château Nagelmackers à Angleur (samedi 6 mars 2010), la nouvelle opération de l'Institut du Patrimoine wallon, visant à mettre à l'honneur chaque mois de mars à octobre un monument-phare en fonction de l'actualité et le patrimoine qui l'entoure, a rencontré le succès escompté. Ouvert au grand public les samedi 6 et dimanche 7 mars de 14h à 18h, le château a accueilli quelque 1.300 personnes. Des Angleurois évidemment, fiers de cette réalisation d'envergure après des dizaines d'années d'attente, mais aussi des Liégeois,



des Bruxellois ou encore des Namurois. Les visites du château et de ses dépendances (SPI + et Logis social de Liège), et de l'exposition préparée par la Bibliothèque Ulysse Capitaine sur les châteaux d'Angleur (rez-de-chaussée) et la famille Nagelmackers et la Cie internationale des Wagons-Lits (étage), ainsi que les balades libres ou guidées du patrimoine diversifié de la localité (asbl CASA) ont séduit un public attentif et curieux. Beau soutien pour l'Institut et ses partenaires, bien relayés par la presse liégeoise.

### En avril, au tour du Waux-Hall d'être mis à l'honneur



Dans le cadre de l'inauguration de la restauration de l'enveloppe extérieure de l'une des plus anciennes salles de jeux d'Europe, le public a eu l'occasion de découvrir les samedi 24 et dimanche 25 avril cette rénovation, l'exposition et les animations organisées par l'asbl L'Avenir du Waux-Hall. Grâce à l'Union des Artisans du Patrimoine asbl, l'importance d'une restauration respectueuse des châssis a été soulignée. Un questionnaire ludique préparé par les animatrices des classes d'éveil de la Paix-Dieu (IPW) a retenu toute l'attention des jeunes.



Au départ du Waux-Hall, des visites guidées du chantier de restauration du pouhon Pierre-le-Grand étaient organisées en compagnie de spécialistes. Des balades guidées ont également emmené le public en petit train touristique vers les villas du nord et du sud de Spa. De plus, munis d'un badge, les visiteurs avaient accès à titre gratuit à l'exposition « De l'estampe à la BD : 400 ans d'illustrations de Spa » au Musée de la Ville d'eaux (Villa Royale).

Cette initiative de l'Institut du Patrimoine wallon, de la Ville de Spa et du monde associatif a au total attiré quelque 400 personnes.

## Les rendez-vous

### Les 29 et 30 mai, rendez-vous à la cathédrale Notre-Dame de Tournai

Véritable monument de l'histoire de l'architecture en Occident, la cathédrale Notre-Dame propose un témoignage très complet sur l'art de construire au Moyen Âge. Son inscription au patrimoine de l'Unesco date de décembre 2000.

En juillet 2008, un accord-cadre octroyant un subside annuel de 3 millions € durant 7 ans intervenait entre la Région wallonne et la Province. Cette décision a permis de mettre en œuvre la restauration des façades de la nef et des transepts, les couvertures en plomb de ceux-ci et la remise en ordre de l'intérieur de cette zone. En parallèle, une étude de stabilité du chœur gothique est menée pour permettre de décider du type de restauration à entamer.

Un concert d'orgues est prévu le samedi 29 mai à 18h30. Au programme des manifestations des samedi 29 et dimanche 30 mai, des visites guidées de la cathédrale dans le cadre des travaux de restauration, des visites des fouilles mises en œuvre sous la responsabilité du professeur Raymond Brulet, une exposition de photos du chantier dans le hall de l'hôtel des Anciens prêtres (clichés de Bertrand Evrard et Laurent Delehouzée) et une conférence de l'archéologue Laurent Delehouzée sur le bâtiment (charpentes romanes). On ajoutera l'ouverture exceptionnelle du trésor de la cathédrale et des circuits libres de visites de quelques fleurons de la ville avec accueil sur place.

Ce programme a été mis en place avec les aides de la Province, du Département du Patrimoine du SPW, du Conseil de Fabrique de la cathédrale, de l'Office du Tourisme de la Ville, de l'équipe d'archéologues menée par R. Brulet et de l'association MusiCa.

### Le 13 juin, rendez-vous au château de Lavaux-Ste-Anne (Rochefort)

La Confédération de la Construction wallonne, partenaire du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » et dont les missions consistent à promouvoir la construction, à être le porte-parole du secteur et à distiller conseils et informations aux entreprises affiliées, a décidé de fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire au château de Lavaux-Ste-Anne le vendredi 11 juin 2010. Désireux de s'associer à cet anniversaire et de promouvoir les nouveaux projets mis en place par l'asbl Les Amis du Château de Lavaux-Ste-Anne pour attirer davantage de visiteurs, l'IPW a décidé de choisir cette forteresse de plaine devenue château de plaisance comme « monument-phare » de son opération « Week-end du Patrimoine » le dimanche 13 juin.

Pour l'occasion, le public aura gratuitement accès au château de 11h à 17h. Les visites libres seront précédées d'une introduction d'1/2h à 11h, 12h, 14h, 15h et 16h. Une troupe de baladins offrira diverses prestations sur le thème médiéval. À 11h et 14h, des balades guidées permettront aux visiteurs de découvrir le village. Aux mêmes heures, un circuit guidé en car conduira les amateurs vers l'autre destination importante de cette journée, l'Archéoparc de Malagne la Gallo-Romaine où différentes animations seront proposées. Sur le trajet, des commentaires du *dominus* de Malagne viseront entre autres la maison forte et le patrimoine bâti rural de Genimont, l'arbre à clous de Han-sur-Lesse, le château comtal, l'hôtel de Ville et le centre ancien de Rochefort.

De plus amples informations sur ces visites et animations totalement gratuites

figureront sur le site internet : [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be)

## L'IPW au Salon professionnel de l'Immobilier

Cette année encore, l'IPW a participé au Salon professionnel de l'Immobilier à Cannes. Présent sur le stand de la Région wallonne qui vient au MIPIM depuis dix ans, l'IPW a contribué ainsi à montrer une facette un peu à part de l'immobilier wallon. Pour se faire connaître, l'IPW distribuait une clé USB qui contenait notamment son catalogue immobilier. Dans une zone « belge » du Salon réunissant la Région de Bruxelles – Capitale, la Ville de Gand, un grand bureau d'architectes, Idelux et ses partenaires, le stand avait pour thème cette année la création wallonne. Plusieurs intercommunales, deux entreprises et plusieurs villes figuraient au nombre des participants et certaines d'entre elles ont organisé des événements à destination des investisseurs.

Ce Salon est à la fois l'occasion d'y rencontrer des promoteurs, des grands bureaux d'architectes, des représentants d'investisseurs, etc. mais aussi de prendre des contacts avec d'autres exposants qui présentent, pour certains, les mêmes caractéristiques ou les mêmes projets de redéploiement : villes françaises, villes ou régions britanniques, allemandes, de pays scandinaves, des pays de l'Europe de l'Est, etc. sans aller jusqu'aux diverses régions ou villes de la Fédération de Russie qui déploie toujours des moyens faramineux au MIPIM.

D'une manière générale, le patrimoine est quasi inexistant dans ce salon mais pour la première fois, certains pays de l'Est notamment ont mis en évidence certains éléments de leur patrimoine via des maquettes ou des brochures.

Mais 2010 reste tout de même encore une année où la crise est patente. Moins d'exposants, moins de participants, le MIPIM retrouve évidemment une dimension un peu plus rationnelle. Les projets pharaoniques sont moins nettement nombreux à l'image de la présence extrêmement réduite des pays du Moyen-Orient qui, ces dernières années, avaient pourtant toujours présenté des stands prestigieux.

Pour la première fois, quelques stands beaucoup plus modestes ont fait leur apparition au MIPIM et visaient le « fundraising ». Orientés vers des problématiques de reconstruction de zones détruites par des guerres ou la reconstruction/transformation de bidonvilles, les exposants de ces stands essayaient d'inciter les grands argentiers du salon à consacrer quelques euros, dollars, roubles, etc. à une approche humanitaire. Pas sûr que cela ait donné quelque chose car le MIPIM est très orienté business, mais qui ne tente rien n'a rien ! L'IPW compte bien suivre l'évolution de cette démarche puisque lui-même travaille sur la recherche de mécénat pour certains de ses biens.

## Liège, Métropole Culture 2010 en Communauté Wallonie-Bruxelles

Le Gouvernement wallon a décidé le 19 mars 2009, conjointement avec le Gouvernement de la Communauté française, d'attribuer le titre de « Métropole Culture Wallonie-Bruxelles 2010 » à la ville de Liège. Outre la contribution financière apportée par la Ville, proportionnelle au nombre des habitants (1 € par habitant), cet accord de coopération octroyait une subvention de 500.000 €, étalées sur deux ans, tant de la Communauté française que de la Région wallonne. L'Institut du Patrimoine a été désigné par le Gouvernement wallon pour soutenir financièrement cette initiative. Le programme fait la part

belle aux activités artistiques et musicales. Il retient l'Archéoforum de Liège comme lieu d'accueil de certaines expositions. On soulignera ici deux soirées « magiques » en l'église Saint-Jacques, les 20 et 21 mai, ainsi que la « Nuit blanche », programmée le 2 octobre dans des lieux emblématiques de la ville, à la même date que la Nocturne annuelle des Coteaux de la Citadelle.

[www.liege.be/infos/liege-metropole-culture-2010](http://www.liege.be/infos/liege-metropole-culture-2010)

Voûte de l'église Saint-Jacques  
Photo G. Focant © SPW



## Qui fait quoi ?

Éditeur responsable  
Freddy Joris  
Administrateur général de l'IPW

Coordination  
Stéphanie Bonato

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGATLPE / SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page  
Sandrine Gobbe

Impression  
Imprimerie Bietlot  
Rue du Rond-Point, 185B  
6060 Gilly  
+32 (0)71 / 28 36 11

## S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be)

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

**Institut du Patrimoine wallon**  
**Cellule Communication**  
**La Lettre du Patrimoine**  
**Rue du Lombard, 79**  
**B - 5000 Namur**  
**Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50**  
**Courrier électronique :**  
[lalettre@institutdupatrimoine.be](mailto:lalettre@institutdupatrimoine.be)

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en faisant la demande à l'adresse :  
[lalettre@institutdupatrimoine.be](mailto:lalettre@institutdupatrimoine.be)

Ce numéro a été tiré à 12.000 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 27 avril 2010.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.

# Les Nouvelles de l'Archéologie

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501410

TRIMESTRIEL • AVRIL - MAI - JUIN 2010 • N° 18 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Archéoforum de Liège

### Monitoring et conservation préventive, acquisition de matériels de mesures

Depuis 2005, un programme de conservation préventive et curative est mis en place sur le site de l'Archéoforum de Liège. Il relève d'une collaboration entre le Service public de Wallonie (propriétaire du site) et l'Institut du Patrimoine wallon (gestionnaire du site). L'ouverture d'un site archéologique au public entraîne inévitablement des dommages au niveau de la conservation des vestiges notamment par la mise en place d'installations techniques et muséographiques indispensables pour assurer l'accessibilité aux visiteurs.

Ce vaste programme de préservation consiste en la mise en place d'un monitoring précis de paramètres environnementaux internes et externes au site permettant de comprendre son mode de fonctionnement. Le matériel de mesure mis en place doit continuellement être renouvelé et complété au gré des avancements technologiques mais également en relation avec les résultats issus de l'analyse des données continuellement enregistrées. L'équipement actuel se compose d'une station de 12 thermo-hygromètres, de 10 piézomètres, de 16 tubes d'accès pour une sonde de profil mesurant la teneur en eau volumique des sédiments *PR2/4 de Delta-T Devices* et de 40 fissuromètres disposés sur les sédiments ainsi que sur les



Sonde Thetaprobe type ML2x de Delta-T DEVICES permettant de mesurer ponctuellement la teneur en eau des sédiments  
N.Verstraelen © DGATLPE-SALg

massifs construits. Différentes campagnes d'analyses annuelles complètent l'ensemble de ces relevés comme des analyses physico-chimiques des sels contenus à la surface du substrat sédimentaire et de l'eau de la nappe phréatique sous-jacente au site. Toutes ces données sont analysées en étroite relation avec le climat extérieur et les relevés relatifs au contexte hydrogéologique de la place Saint-Lambert comme le débit de la Meuse, sa hauteur et la pluviométrie locale (Données mises à disposition gratuitement par le Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle Mobilité et voies hydrauliques (DGO 2), Direction de la gestion hydrologique intégrée, Service d'Études hydrologiques (SETHY).

En 2010, ce monitoring est complété par une nouvelle sonde automatique du niveau de la nappe phréatique. La sonde *Diver* est un enregistreur autonome fonctionnant avec une pile interne. Il se compose d'un capteur de pression pour mesurer le niveau d'eau, d'une sonde thermique et d'une mémoire rémanente pour enregistrer les mesures. La sonde définit une hauteur de colonne d'eau grâce à la mesure de la pression de l'eau assurée par le capteur de pression, ensuite le logiciel informatique recalcule en fonction de la pression atmosphérique mesurée en parallèle, l'altitude exacte du

niveau d'eau dans le piézomètre. L'acquisition de ce matériel de précision est nécessaire dans la mesure où actuellement, les relevés sont effectués manuellement à l'aide d'une sonde piézométrique lumineuse entraînant inévitablement une imprécision des valeurs journalières mesurées.

Dans le cadre du suivi de la teneur en eau volumique des sédiments nécessairement élevée pour assurer leur préservation, une sonde de type *Tethaprobe* a également été acquise. Cette dernière permet de mesurer ponctuellement la teneur en eau des sédiments, par l'intermédiaire de trois électrodes enfoncées dans le sol. Le principe de la mesure est celui-ci : une onde haute fréquence (100 MHz) est appliquée le long des électrodes, la différence entre l'onde émise et l'onde réfléchie par le sol est fonction des propriétés diélectriques du milieu, et donc de la teneur en eau.

En mars 2010, le site sera également équipé d'une nouvelle station de thermo-hygromètres autonomes de la marque JRI dotés d'un système de télémesure sans fil par ondes radios. Cet équipement de haute qualité permet notamment la mise en place d'un système d'alarmes en fonction des valeurs enregistrées et une vision permanente et continue du climat en différents endroits du site. Le matériel acquis précédemment complètera ces nouveaux équipements. Ils seront placés dans la centrale technique de la climatisation ainsi que dans les gaines de ventilation.



Thermo-hygromètre à enregistrements autonomes fonctionnant sur base de radio fréquence  
N.Verstraelen © DGATLPE-SALg

Nancy VERSTRAELEN

## Braine-le-Château, « Vallée du Hain »

### Un nouveau profil de référence pour le Quaternaire en Brabant wallon



Situation géographique du profil géologique de Braine-le-Château « Vallée du Hain »  
© SPW - Image 2009 Aerodata International Surveys - 2009 Google

À l'occasion de la construction d'une station d'épuration par l'entreprise CFE-Nizet sur la commune de Braine-le-Château, un suivi des travaux a été effectué par le Service de l'Archéologie en province de Brabant wallon (SPW, DGATLPE) entre le 12 mai 2009 et le 26 octobre 2009. Le chantier se situe à la rue Nicolas Baudine (N 50°40'31.78"/E 4°14'3.88"), dans la vallée du Hain, un petit affluent de la Senne qui se jette dans cette dernière entre Tubize et Braine-le-Château. Les terrassements ont été effectués sur un versant assez prononcé exposé à l'ouest et ont consisté en une découverte de la couche arable suivie d'une mise à l'horizontale du coffre, exigeant par endroits des excavations de plusieurs mètres de profondeur.

Une érosion importante, évaluée à 1 m environ, affecte tout le versant, facteur évidemment très peu favorable à la préservation de vestiges archéologiques, d'ailleurs totalement absents des différents décapages effectués par l'entreprise. Par contre, sur un profil, la présence à 1,30 m à peine de la surface actuelle, de l'horizon à langues de Kesselt, dont la formation peut être située vers 22.000 avant J.-C., invitait à surveiller de près les terrassements profonds susceptibles d'atteindre des niveaux plus anciens encore.



Nettoyage de la stratigraphie au niveau du pédocomplexe de Rocourt (unités stratigraphiques 20 à 23 à droite, marge de gauche) qui renferme un ensemble de signaux climatiques liés notamment à un réchauffement majeur intervenu entre les deux dernières glaciations, appelé « interglaciaire eemien » qu'on date actuellement entre 130.000 ans et 120.000 ans avant notre ère © SPW

De telles excavations ont été réalisées à l'extrémité sud du site pour l'aménagement de trois grands bassins, occasionnant la découverte d'une stratigraphie exceptionnelle s'étendant sur une centaine de mètres de long et d'une hauteur cumulée de 14 m. Pour la première fois en Brabant wallon, l'occasion était ainsi offerte d'enregistrer tout une série d'événements climatiques et sédimentaires situés entre la fin du Pléistocène moyen et l'Holocène, soit au moins 130.000 ans d'histoire géologique. En particulier, le profil réalisé a permis de reconnaître le pédocomplexe de Rocourt (unités stratigraphiques 21 à 25), potentiellement riche en vestiges du Paléolithique moyen (environ 100.000 ans avant notre ère).

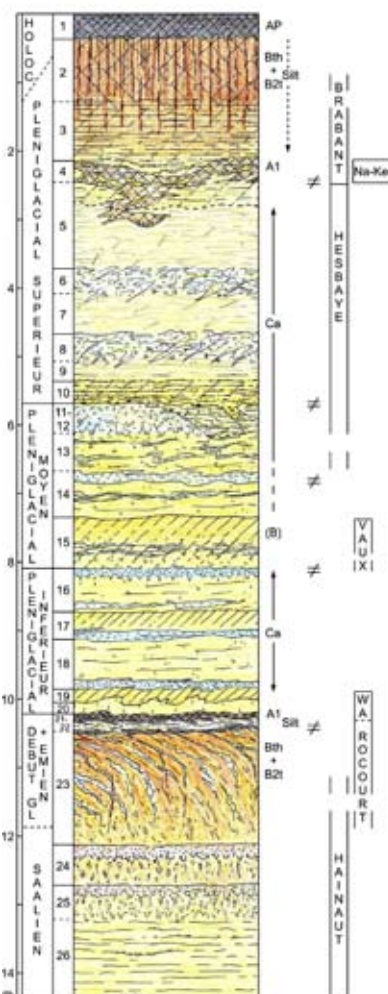
Après des relevés graphiques et photographiques complets de la stratigraphie et le prélèvement des échantillons minéralogiques destinés aux analyses ultérieures, un décapage de 16 m<sup>2</sup> a été réalisé à la pelle mécanique dans le talus sud à travers les unités 20 à 23 afin de contrôler la présence de matériel lithique paléolithique, malheureusement sans succès.

La découverte de cette stratigraphie autorise cependant un certain optimisme quant à la possibilité de découvrir en Brabant wallon des sites très anciens dans des conditions de préservation exceptionnelles, telles qu'ils existent notamment dans le bassin de la Haine aux environs de Mons ou en Hesbaye liégeoise. Grâce à la découverte de Braine-le-Château, un cadre chronostratigraphique fiable pourra être établi, de même qu'un lien entre les futurs gisements brabançons et les sites connus non seulement en Belgique mais, beaucoup plus largement, dans toute l'Europe entre le bassin parisien et l'Ukraine. En cela, la découverte faite à Braine-le-Château peut être qualifiée d'exceptionnelle.

#### Remerciements

Nous souhaitons remercier vivement les responsables du chantier, en particulier Emmanuel Cordi et Benjamin Descy, qui ont accueilli notre intervention avec beaucoup de bienveillance et d'intérêt et nous ont également autorisés à effectuer le terrassement de 16 m<sup>2</sup> sur le talus sud.

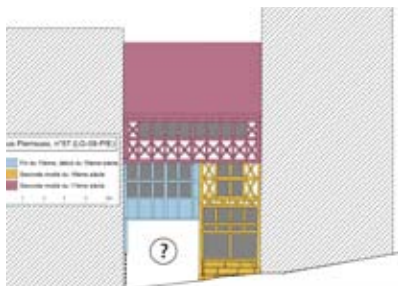
Dominique BOSQUET  
SPW (Département du Patrimoine de la DGATLPE), Service de l'Archéologie en province de Brabant wallon,  
Paul HAESAERTS  
Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et  
Frédéric HELLER  
SPW (Département du Patrimoine de la DGATLPE), Service de l'Archéologie en province de Brabant wallon



Relevé graphique de la stratigraphie © P. Haesaerts, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique  
Les unités 19 à 23 in situ correspondent au pédocomplexe de Rocourt. Les unités qui se trouvent au-dessus (19 à 3) enregistrent les différents événements intervenus durant la dernière glaciation. Les unités 1 et 2 correspondent au dernier réchauffement, l'Holocène, qui perdure aujourd'hui

## D'anciens édifices en colombage, rue Pierreuse et rue Saint-Hubert à Liège

Durant le mois de juillet 2009, le Service de l'Archéologie de Liège (DGATLPE, Direction extérieure de Liège 1) est intervenu sur un ancien colombage de la rue Pierreuse (n° 57), à la demande d'un maître d'ouvrage qui souhaitait un avis pour orienter le futur réaménagement du bâtiment. Un croquis métré de la façade en pan-de-bois, apparue durant les travaux du mois de juin 2009 et stabilisée de justesse avant son effondrement, a été dressé. Ces relevés avaient pour objectif autant de guider la future restauration que de documenter des éléments rarement observés sur un bâtiment en colombage (ouvroir ou étal, volets coulissants, etc.). Trois phases chronologiques principales ont pu être dégagées de ces observations, mais uniquement pour la façade avant du bâtiment, les cloisonnements internes et les façades arrières ne présentant plus un état satisfaisant pour un examen pertinent.



Évolution synthétique des états de la façade au n° 57, rue Pierreuse © SPW

1. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ou au tout début du XVI<sup>e</sup>, une seule habitation occupe la moitié gauche de la zone bâtie actuellement. Il s'agit d'un petit bâtiment en colombage d'un seul étage, d'une conception simple et dépourvu de croix-de-Saint-André. Il affecte 4 m en largeur, 4,5 m en profondeur et 6 m en hauteur jusqu'à la sablière haute et le départ de sa toiture en bâtière, parallèle à la rue Pierreuse. Très peu d'éléments subsistent de cet état « initial », mais ils sont inédits : la structure actuelle conserve encore des traces du système de fermeture des baies inférieures du premier étage, des volets coulissants intégrés dans le corps du colombage. Ce système archaïque était très en vogue au Moyen Âge et disparaît au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle (Houbrechts, 2009).

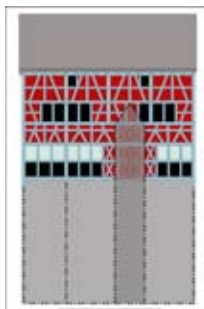
2. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment primitif est amputé d'une partie de son côté droit pour la construction d'une maison très étroite, toujours en colombage (3 m de large, 3,25 m de profondeur et 6 m de haut jusqu'à la sablière haute et le départ de la toiture, construite dans le prolongement du toit existant). Les traces de cet édifice, mieux conservées, permettent une restitution quasi

intégrale de sa façade, dont le rez-de-chaussée (probablement occupé par un étalage amovible ou un ouvroir) donnait très largement sur la rue. C'est également durant cette deuxième phase que les croix-de-Saint-André font leur apparition dans l'animation de la façade.

3. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les deux bâtiments sont réunis et ce nouvel ensemble est surhaussé d'un niveau (6,5 m de large et 7,7 m de haut jusqu'à la sablière haute et le départ de la toiture). En façade, ce nouvel étage est pourvu de 8 jours simples et animé de croix-de-Saint-André, arrimées uniquement aux ossatures verticales. Ce type d'assemblage, ainsi que des trous de chevillages de petite dimension, est similaire à ce qui peut se retrouver sur de nombreux autres bâtiments des rues Pierreuse et Volière.

De nombreuses transformations ultérieures vont venir altérer la lecture de cet ensemble et, après le XVII<sup>e</sup> siècle pour le cas qui nous occupe, il est difficile de dégager une cohérence dans les réaménagements effectués dans cette habitation. Ces remaniements sont d'ailleurs tellement intenses dans le rez-de-chaussée de la première habitation qu'il a été impossible d'y restituer quoi que ce soit. Au demeurant, toutes ces lacunes ne doivent pas étonner au vu des conditions précaires d'observation et du caractère extrêmement modulable de ce type d'architecture.

Dans le cadre d'un suivi effectué sur deux autres permis d'urbanisme du centre-ville, et en collaboration avec les auteurs de projet respectifs, des relevés ponctuels ont également été effectués sur les façades avant et arrière d'un imposant bâtiment patricien du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, connu dans les sources historiques comme la « Maison de la Pomelette d'Or » (rue Haute-Sauvinière, n° 37, et rue Saint-Hubert, n° 1).



« Maison de la Pomelette d'Or ». Hypothèse de restitution des traits principaux de la façade arrière, au XVII<sup>e</sup> siècle © SPW

Les vestiges subsistants renseignent un bâtiment composé de quatre niveaux, en plus des combles (10 m x 10 m x 12 m).

Pour l'instant, seule la moitié supérieure de la façade arrière de la maison a pu être clairement appréhendée. Cette dernière a été surhaussée d'un niveau à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant. La couverture qui correspond à cet ajout est une toiture en bâtière, établie parallèlement à la rue Saint-Hubert. Les modillons supportant la corniche sont chacun ornés d'appliques hémisphériques et d'une pointe de diamant.

La portion encore visible de la façade d'origine, quant à elle, présente quelques éléments intéressants pour la connaissance de ce type d'architecture : à la place des traditionnelles croix-de-Saint-André, on y retrouve des décharges en « lambda » (rappelant la forme de la lettre de l'alphabet grec), mais aussi des clavettes métalliques fixant cloisons et poutres maîtresses, etc. La présence de décharges ornementales sur cette façade arrière s'explique aisément dans ce cas : ladite façade étant visible depuis la Sauvinière (le bras de la Meuse situé en contrebas de cet îlot), les concepteurs ont tenu à la marquer d'une certaine ostentation.

À terme, ces examens, dont la première partie s'est déroulée durant le mois de septembre 2009, permettront de révéler la majeure partie des assemblages extérieurs de ce grand bâtiment privé.

Guillaume MORA-DIEU

### Bibliographie

David HOUBRECHTS, *Le logis en pan-de-bois dans les villes du bassin de la Meuse moyenne (1450-1650)* (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 12), Liège, 2009, p. 154-156



« Maison de la Pomelette d'Or ». Vue partielle de la façade arrière © SPW

## Namur : archéologie préventive à la rue des Bouchers. Vingt siècles d'histoire aux pieds de la Halle al'chair



Implantation du vortex et de la Halle al'chair.  
© MOERS-BALLOÏDE et SPW, DGATLPE

Dans le cadre d'un programme européen d'épuration des eaux usées, l'Intercommunale namuroise des Services publics (INASEP) a été chargée d'installer sur le territoire de la Ville de Namur un réseau de collecteurs, stations de pompes, stations d'épuration et vortex (ouvrages destinés à pré-traiter les eaux usées par séparation hydrodynamique). Placés en sous-sol et à grande profondeur, certains de ces ouvrages, détruisant irrémédiablement les niveaux archéologiques, ont bénéficié d'une attention particulière en termes de fouilles préventives ou de suivis de chantier (Raphaël VANMECHELEN et Véronique DANESE, *Aux origines du vicus : épuration des eaux et archéologie préventive à Namur, place Maurice Servais (La Lettre du Patrimoine. Les Nouvelles de l'Archéologie, 15), 2009, p. 7-8*). Une nouvelle fouille préventive fut réalisée par le Service de l'Archéologie en province de Namur (SPW, DGATLPE) en mars, juin et juillet 2009, à l'emplacement d'un de ces vortex situé à la rue des Bouchers, aux pieds de la Halle al'chair, bâtiment classé du XVI<sup>e</sup> siècle. L'intervention fut dictée en raison de la taille du vortex (15 m de diamètre) mais aussi en raison de sa position privilégiée dans le centre urbain ancien et de la proximité de l'ancienne halle des bouchers qui abrite actuellement le musée archéologique.

Les résultats de la fouille permirent d'alimenter une série de problématiques concernant : le substrat géologique et pédologique de la berge nord de la Sambre ; le vicus gallo-romain et la présence d'un éventuel *portus* ; l'évolution de l'habitat et de la rue des Bouchers durant le Moyen Âge et les Temps modernes ainsi que leurs interactions avec la Halle al'chair.

### L'occupation gallo-romaine

La fouille permit d'atteindre les niveaux naturels, un limon argileux ocre, à environ 3 m de profondeur. Ce sol en place présentait un pendage avoisinant 10°, orienté vers le sud, et surmontait un socle rocheux situé à près de 8 m de profondeur. Sur ces niveaux furent mises au jour les plus anciennes traces d'occupations datées des années 10-30 de notre ère. Celles-ci correspondent à des terres de labours recoupées brutalement par des ruissellements et une érosion alluviale bien marquée. L'ensemble est recouvert par un horizon de circulation identifié par

des piétements et l'aménagement de petits piquets en bois. Une seconde phase d'aménagement, retrouvée à 2,30 m de profondeur et datée des années 30-60, correspond à la construction d'un bâtiment dont subsiste l'angle sud-est des fondations. Ce bâtiment était bordé à l'est et au sud par un niveau de circulation constitué de pierres calcaires et de grès, de nombreuses scories ainsi que des fragments de parois de fours ou de fonds de forge. La limite sud était marquée par une bordure de pierres, parallèle à la Sambre qui délimitait probablement l'amorce de la berge. Ce niveau connu rapidement une charge de même facture. Par sa localisation proche du confluent de la Sambre et de la Meuse mais aussi par l'abondance et la diversité du matériel céramique retrouvé, on peut déduire que l'espace fouillé se situe dans un environnement très proche du *portus* antique. Il est clair aussi que le matériel mis au jour rappelle celui des niveaux d'habitats pré-flaviens de Tongres et que les origines de celui-ci, exclusivement d'importation, sont multiples : Italie (sigillée de Pise, amphores vinaires, plats à cuire à enduit rouge pompéien), Bétique (amphores), Lyon (parois fines, sigillées, céramique engobée, lampes à huile), Champagne (*terra nigra* et *terra rubra*), Nord de la France (*terra nigra*), Rhénanie et Cologne (cruches).

### L'habitat médiéval, moderne et contemporain

L'occupation suivante, attestée par la fouille, remonte aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Elle correspond à la construction de deux bâtiments dont les murs mitoyens sont construits sur le mur pré-flavien orienté nord-sud et sur les niveaux d'occupations de la même période. Le bâtiment occidental, qui possédait une cheminée et un niveau de sol en terre battue, est détruit par un incendie. Le bâtiment oriental abrite une pièce semi-enterrée dont l'accès se faisait par un petit escalier en pierre.

Durant le XIV<sup>e</sup> siècle, le bâtiment oriental disparaît tandis que le bâtiment occidental est remplacé par un bâtiment dont les fondations s'appuient sur les murs mitoyens antérieurs et sur le comblement du petit fossé pré-flavien orienté ouest-est.



Empierrement médiéval et bâtiments des Temps modernes. Photo M. SIEBRAND © SPW, DGATLPE



Empierrement pré-flavien. Photo M. SIEBRAND © SPW, DGATLPE

Un niveau de circulation en pierres calcaires, de belle facture et dont le pendage s'orientait vers le sud-ouest et la Sambre, est aménagé contre la face sud de ce bâtiment. Situé à 2 m de profondeur, cet empierrement, par son emprise, va figer les dimensions de la voirie et l'implantation de l'habitat pour les siècles suivants. Il pourrait aussi correspondre à la rue mentionnée dans les sources historiques, dès 1382, qui se situait derrière la Halle al'chair en direction de la chapelle Saint-Crépin, sise à l'est du bâtiment (Emmanuel BODART, *Société et espace urbains au bas Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Géomorphologie et sociotopographie de Namur du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s.*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2007, thèse de doctorat inédite).

Aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, la rue des Bouchers et l'habitat riverain connaissent un réaménagement important. La voirie et les fondations de deux maisons sont rehaussées de plus d'un mètre. Il ne serait pas étonnant d'y voir ici une conséquence de l'érection de la nouvelle « Halle al'chair », datée des années 1588-1590. Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles connaissent de nouveaux rehaussements de niveaux, toutefois l'emprise du bâti reste stable. Notons que pour cette période, les archives permettent d'identifier les propriétaires des bâtiments riverains de la Halle al'chair (travail inédit d'Emmanuel Bodart).

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, le bâti subit une nouvelle réfection et voit la construction de deux maisons mitoyennes reliées par deux égouts domestiques à un collecteur en briques localisé sous la voirie qui fut rehaussée pour l'occasion.

Ce quartier de Namur fut touché en 1940 par un bombardement visant la destruction du pont qui enjambe la Sambre à hauteur de la Halle al'chair. Des photos datant de 1942 montrent les bâtiments, objets de nos découvertes, encore debout mais en mauvais état. À ce jour, on ignore l'époque précise de la destruction définitive de ce quartier.

À l'issue de cette fouille, outre les différentes problématiques envisagées, il est intéressant de constater l'étonnante persistance des limites de parcelles depuis l'époque pré-flavienne et ce jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Il serait donc intéressant de s'interroger sur la persistance d'indicateurs de limites de parcelles dans le paysage de ce quartier au travers de ces 2000 ans d'histoire.

Michel SIEBRAND  
en collaboration avec Jean-Louis ANTOINE,  
Laurence BATY, Emmanuel BODART,  
Sophie CHALLE, Olivier COLLETTE,  
Claude DUPONT, Alain FOSSION,  
Frédéric HANUT, Steve PIRARD et Claudy VILAIN